

Le grand **débat national**



Madrid, Espagne

14 février 2019 – 19h00-21h30

90 à 100 participants

Animateurs :

M. Vincent GARNIER, Mme Joëlle SEE

COMPTE RENDU

4 grands thèmes:

1. L'Organisation de l'Etat et des Services Publics;
2. Démocratie et citoyenneté;
3. La fiscalité et les dépenses publiques;
4. La transition écologique.

Légende

: Intervenant

SC : Madame la députée Samantha Cazebonne

1. L'organisation de l'Etat et des Services Publics

Animateur/animatrice :

“Le débat doit faire émerger des idées pour rendre les administrations et les services publics plus utiles en étant plus proches, plus simples et plus transparents.”

#GrandDébat

1

- Lycée gratuit en France : pourquoi payer le lycée français en Espagne ?
- Pourquoi les espagnols paient le même prix que les français ?

- Pourquoi tous les parents d'élèves français doivent-ils payer la construction de l'école maternelle ?
- L'AEFE dit vouloir contribuer aux frais de constructions mais aucune action n'a encore été officiellement conduite.

PROPOSITION 1 : Garantir la gratuité du Lycée Français à l'étranger aux élèves de nationalité français.

2

- La scolarité pour les enfants français expatriés est chère ;
- Forte influence espagnole dans certaines écoles (e.g. pétition des parents espagnols pour le changement du menu de la cantine) ;
- Subvention et aides de l'Etat français à la scolarisation des enfants français à l'étranger en baisse.

PROPOSITION 1 (bis) : Garantir la gratuité du Lycée Français à l'étranger aux élèves français.

PROPOSITION 2 : Faire payer plus cher l'éducation française aux espagnols.

PROPOSITION 3 : Imposer une fiscalité fondée sur la nationalité et non plus sur le pays de résidence. Pour avoir accès au service public des français à l'étranger.

3

- Le prix de l'éducation française en Espagne est exorbitant ;
- Des aides sont disponibles auprès de l'Etat mais elles sont trop basses.

4

- Problèmes liés aux enfants français expatriés pour apprendre correctement le français.

PROPOSITION 4 : Cours de langue française facilité aux enfants de français vivant en Espagne (e.g. Alliance Française ou Association FLAM)

5

- Selon le rapport de Mme Cazebonne (l'enseignement français à l'étranger, une ambition réaffirmée dans un nouveau contexte international), des filières d'apprentissage du français sont en cours de développement (e.g. plateformes numériques).

6

- Selon le rapport de Mme Cazebonne (l'enseignement français à l'étranger, une ambition réaffirmée dans un nouveau contexte international), il y a 5'000 enseignants de français de nationalité française exerçant à l'étranger.
- Le Lycée français de Madrid compte seulement 2 professeurs expatriés français. Attention à la disparition des professeurs de nationalité français pour l'enseignement du français.

- L'AEFE compte actuellement 7'000 personnels, ce qui représente plus de 40% du budget : or, chaque coupe de budget retombe sur les enseignants.

PROPOSITION 5 : Faire porter l'effort économique sur le personnel non éducatif (AEFE).

PROPOSITION 6 : Placer les professeurs sur une académie locale et qu'ils ne dépendent plus de l'AEFE.

Mme. Samantha Cazebonne (SC)

- Les enseignants français mis à disposition de la France à l'étranger ont un statut différent. Au total, on ne recense pas seulement 5'000 mais 10'000 titulaires enseignants engagés pour la promotion de la France à l'étranger.

7

- Auparavant, les contrats de travail des expats avaient des avantages dans leurs entreprises à l'étranger. De nos jours, les contrats de travail pour expatriés ont été réduits et les travailleurs expatriés sont engagés sur des contrats de travail locaux.
- Coût du Lycée Français en Espagne : 1'800 € d'inscription + 400 €/mois/enfant de frais de scolarité.
- Désavantage pour les étudiants français souhaitant retourner en France alors qu'ils ont suivi le système scolaire espagnol.

PROPOSITION 1 (bis_2) : Garantir la gratuité du Lycée Français à l'étranger aux élèves français.

SC

- Environ 400'000 enfants français résidant à l'étranger ;
- Environ 120'000 enfants français scolarisés dans des Lycées Français de l'étranger ;
- Environ 300'000 enfants français résidant à l'étranger non-scolarisés dans des Lycées Français à l'étranger ;
- Sans les étudiants espagnols, il faudrait compter 2,5 milliards de coûts supplémentaires.

8

- Système de retraite compliqué pour les expatriés car double cotisation en France et en Espagne ;

PROPOSITION 7 : Revoir les accords de retraite entre la France et l'Espagne.

PROPOSITION 8 : Un guichet unique de demande de retraite si possible télématique.

9

- Impossibilité d'accéder aux impôts pour les non-résidents en France ;
- Démarches très compliquées avec la CSG.

PROPOSITION 9 : Facilité aux services des impôts des non-résidents français.

10

- Financement des travaux des infrastructures éducatives par les parents d'élèves des Lycées Français : infrastructures que leurs enfants ne pourront pas profiter.

PROPOSITION 10 : Financer les infrastructures du lycée français par d'autres moyens que par les parents d'élèves ou revendre une participation sur la scolarité.

11

- Aucun appel d'offre n'est réalisé pour les opérations et frais engendrés par le Lycée Français de Madrid.

PROPOSITION 11 : Améliorer le contrôle des coûts du lycée français.

12

- Les parents d'élèves des Lycées Français expatriés en Espagne payent des impôts locaux qui ne contribuent pas aux institutions éducatives francophones dans le pays.

PROPOSITION 12 : Demander une contribution à l'état espagnol pour le lycée français.

SC

- L'état espagnol contribue d'une autre manière (exemple : donation d'un terrain pour l'établissement du Lycée Français de Madrid).

14 – Intervenant du Lycée Français de Madrid

- Financement des infrastructures scolaires par les parents d'élèves :
C'est un effort collectif – rappel que les investissements antérieurs payés les parents d'élèves de cette époque ont permis aux élèves d'aujourd'hui de profiter de nouvelles infrastructures.

- Appels d'offres :
Des appels d'offres sont organisés par le conseil des parents d'élèves du Lycée Français.

15

- Stratégie de l'Etat français à revoir ;
- Politique éducative : garder l'apprentissage à la française qui encourage les élèves à réfléchir ;
- Travailler sur une stratégie à long terme à visée écologique.

PROPOSITION 13 : Retrouver un état stratège qui donne une transparence sur cette stratégie de manière transversale.

16 – Intervenant Facebook

- Stop au débat pour les doléances des locaux et place au débat national.

17

PROPOSITION 14 : Faciliter la diffusion de l'information sur les parcours supérieurs.

18

- L'éducation dispensée au Lycée Français de Madrid a de très bons retours des étudiants ;
- Attention à ne pas perdre sur le long terme la qualité du service (exemples : moins de financement, moins d'enseignants, etc.).

19

- Trouver un consensus pour garantir l'éducation à la française pour les enfants français expatriés et les enfants espagnols ;
- Garder cette mixité de nationalités est importante, la richesse d'interactions interculturelles étant une plus-value pour le développement de l'enfant et de son futur professionnel et personnel.

2. Démocratie et citoyenneté

Animateur/animateur :

"Parmi nos devoirs, figure l'obligation de respecter les principes et les valeurs de la République. La laïcité est l'une de ces valeurs : elle fait partie de notre tradition politique et juridique."

#GrandDébat

1

- Taux d'abstention chez les expatriés peu représentatif ;
- Moyen de vote difficile, notamment dû à la suppression du vote électronique.
- Procédures administratives à l'étranger : engendrent des déplacements et des coûts pour ceux qui habitent loin des centres administratifs ;
- Difficulté d'accès à l'information pour les démarches administratives à l'étranger.

PROPOSITION 1 : Instauration du vote électronique.

PROPOSITION 2 : Décentraliser la délivrance de titres d'identité à l'étranger.

PROPOSITION 3 : Facilité accès informations démarches des français à l'étranger.

2

- Le vote est un devoir ;

PROPOSITION 4 : Renforcer l'idée que le vote est un devoir (exemple : renforcement de l'éducation civique).

3

- Déficit de la démocratie en France ;
- Peu d'écoute de la part de l'état pour les zones rurales ;
- L'Union Européenne (UE) est très loin, déconnectée des citoyens européens.

PROPOSITION 5 : Renforcer les moyens d'expression des citoyens, par referendum.

PROPOSITION 6 : Plus de transparence, en particulier au sein de l'Europe.

4 - Erasmus

PROPOSITION 7 : Flexibiliser le système d'inscription aux listes électorales.

5

- Rejet de l'UE dû au fonctionnement de l'UE ;
- Système démocratique déficient dans l'UE pour les citoyens de l'UE.

PROPOSITION 8 : Refonte du système de représentation démocratique Européen.

6

PROPOSITION 9 : Rendre le vote obligatoire.

PROPOSITION 10 : Accepter le vote blanc.

PROPOSITION 11 : Instaurer une démocratie participative continue en ligne.

7

PROPOSITION 12 : Instaurer un seuil de participation minimum pour valider les élections.

8

PROPOSITION 13 : Supprimer les instituts d'éducation politique.

9

PROPOSITION 14 : Instaurer un rendez-vous annuel pour le grand débat national.

10

PROPOSITION 15 : Faciliter l'accès aux associations humanitaires.

11

PROPOSITION 9 (bis) : Rendre le vote obligatoire.

PROPOSITION 16 : Sensibilisation à la politique dès le primaire.

PROPOSITION 17 : Renforcer instruction civique dès le primaire.

12

PROPOSITION 18 : Service militaire ou civique obligatoire.

3. Fiscalité et dépenses publiques

Animateur/animateur :

“La société que nous voulons est une société dans laquelle pour réussir on ne devrait pas avoir besoin de relations ou de fortune, mais d’effort et de travail.”

#GrandDébat

1

PROPOSITION 1 : Supprimer la CSG sur les revenus du patrimoine des français à l’étranger bulletin d’imposition.

SC

- La suppression de la CSG sur les revenus du patrimoine des français à l’étranger a été votée au Parlement ;
- Elle n’apparaîtra plus sur le bulletin d’imposition.

2

- Niches fiscales inéquitables.

PROPOSITION 2 : Revoir et réduire les niches fiscales.

3

- En référence à la CSG, la France n’applique pas la directive européenne.

4

- Sans égalité au niveau européen, il ne peut pas y avoir de liberté.

PROPOSITION 3 : Harmonisation fiscale au niveau européen et taxation des grands groupes internationaux.

5

- Environ 100 milliards d’euros ne reviennent pas dans la circulation fiscale ;
- Raison : fraudes fiscales qui s’évaluent entre environ 100 et 120 milliards de pertes pour l’Etat.

PROPOSITION 4 : Renforcer la lutte contre l’évasion fiscale en augmentant les effectifs de Bercy.

PROPOSITION 5 : Criminaliser l’évasion fiscale.

PROPOSITION 6 : Récompenser financièrement les lanceurs d’alerte

4. Transition écologique

Animateur/animateurice :

“En France, plus de 3 millions de ménages sont d’ores et déjà en situation de précarité énergétique, c’est-à-dire qu’ils consacrent plus de 8 % de leurs revenus à se chauffer.”

#GrandDébat

1

- Repenser l’économie pour laisser plus de place à l’écologie ;

PROPOSITION 1 : Ne pas baser l’économie sur la croissance du PIB.

PROPOSITION 2 : Limiter la durée de vie des immeubles et instaurer la propriété à durée limitée.

- Pour éviter la spéculation ;
- Pour l’utilisation de nouveaux matériaux plus efficaces et ainsi gagner en efficience écologique.

2

- OK pour la transition écologique mais pas à n’importe quel prix ;
- Pour exemple la promotion de l’usage des méthaniseurs dans les zones rurales:
 - o Consomme plus d’énergie qu’il n’en produit ;
 - o Participe à la dégradation des sols et la contamination de l’air et de l’eau ;
 - o Participe indirectement à la perte de la biodiversité.

PROPOSITION 3 : Attention à l’installation des méthaniseurs, et instaurer principe de précaution en la matière.

3

PROPOSITION 4 : Décision des lois écologiques au niveau de l’Europe.

- Pour exemple, l’interdiction du glyphosate en France risque d’entraîner :
 - o Hausse des coûts des produits agricoles français ;
 - o Baisse des coûts des produits agricoles européens ;
 - o Impacts sur la production et les bénéfices des agriculteurs français.

4

- ¾ des déchets sont recyclables ;
- Encourager une hausse de la conscience écologique avec des actions citoyennes locales et des actions à l’échelle nationale menée par l’Etat.

PROPOSITION 5 : Sensibilisation sur l’économie circulaire et action au niveau de l’état.

5

- L'Etat tend à délivrer actuellement des subventions à des secteurs à risques pour l'écologie (exemple : industrie et nouvelles technologies).

PROPOSITION 6 : Mettre à plat les politiques de subventions et aides publiques, soutenir secteur favorisant l'écologie.

6

- Émissions carbone reconnues comme dangereuses ;

PROPOSITION 7 : Étiqueter les biens et produits d'une note carbone, *taxation sur la consommation carbone*.

7

- Sensibilisation écologique pour les plus jeunes ;

PROPOSITION 8 : Mettre en place une école 0 déchets, avec des cours d'éducation civique écologique.

- Problèmes liés à l'utilisation des transports pour l'écologie.

PROPOSITION 9 : Récompenser les salariés qui utilisent le covoiturage ou les transports propres.

8

- L'écologie a un coût qui a besoin d'un financement de l'Etat.

PROPOSITION 10 : Bâtiments publics éco-responsables pour montrer l'exemple.

9

PROPOSITION 11 : Favoriser les énergies renouvelables individuelles (type mini éoliennes, panneaux solaires individuels).

PROPOSITION 12 : En général, revalorisation et financement de l'énergie propre.

5. Conclusion

En trois mots :

1. TRANSPARENCE
2. EDUCATION
3. CIVISME

Liste des propositions formulées par les participants
(Réorganisée par thèmes et sous-thèmes)

1. L'organisation de l'Etat et des services publics

· **Scolarité française à l'étranger**

- o Rendre gratuite la scolarité dans les lycées français à l'étranger pour les citoyens français (au nom du service public), ou moins chère que pour les étrangers pour qui il s'agit d'un service privé.
- o Ne pas faire supporter par les parents le financement d'infrastructures dont leurs enfants ne profiteront pas, en envisageant par exemple un système de prise de parts participation financières transmissibles à la fin de la scolarité des enfants.
- o Réduire l'influence des parents étrangers dans la gestion des lycées français.
- o Faire contribuer financièrement les Etats d'accueil aux lycées français établis sur leur territoire.
- o Développer une offre d'enseignement français ou au moins de langue française pour les enfants français scolarisés dans le système local (cours du soir ou week-end, etc.).
- o Faciliter la diffusion de l'information sur les parcours de l'enseignement supérieur en France pour les enfants (notamment français) non scolarisés dans le réseau français à l'étranger.
- o Faire porter les efforts d'économie de l'AEFE sur le personnel non enseignant.
- o Remplacer l'AEFE par une Académie en charge du réseau d'établissements français à l'étranger.
- o Améliorer le contrôle des coûts des lycées français à l'étranger.

· **Système de retraites**

- o Revoir les accords entre la France et l'Espagne qui pénalisent les retraités français.
- o Créer un guichet électronique unique pour tous les retraités français établis à l'étranger.

- **Administration fiscale**
 - o Faciliter l'accès et la communication avec la direction fiscale des non-résidents (DINR)
- **Administration consulaire**
 - o Décentraliser la délivrance des titres d'identité à l'étranger au niveau des antennes consulaires.
 - o Faciliter l'accès des Français de l'étranger à toute l'information concernant leurs démarches administratives.

2. Transition écologique

- **Changement de paradigme**
 - o Arrêter de baser l'économie sur la croissance du PIB.
 - o Instaurer une limitation dans la durée du droit de propriété : « propriété à durée limitée ».
- **Politiques publiques**
 - o Transférer au niveau européen les compétences législatives en matière écologique.
 - o Renforcer l'action de l'Etat en matière d'économie circulaire et de sensibilisation de l'opinion à ses bénéfices.
 - o Remettre à plat les politiques de subventions et d'aides publiques, en les réorientant vers les secteurs écologiques.
 - o Instaurer un « principe de précaution » concernant les subventions à certaines initiatives faussement écologiques (exemple des méthaniseurs en milieu agricole qui s'avèrent avoir un mauvais bilan carbone).
 - o Revaloriser et financer les énergies propres.
 - o Favoriser les énergies renouvelables individuelles (par exemple : mini éoliennes, panneaux solaires individuels, etc.).
- **Urbanisme**
 - o Limiter la durée de vie des immeubles afin de les remplacer par des constructions plus écologiques.

- o Montrer l'exemple au niveau de l'Etat en faisant des bâtiments publics des bâtiments eco-responsables.

- **Sensibilisation et responsabilisation citoyenne**

- o Récompenser financièrement les salariés qui utilisent le covoiturage ou les transports propres pour se rendre au travail.
- o Etiqueter les biens et produits d'une « note carbone ».
- o Mettre en place à l'école des cours d'éducation civique écologique ainsi qu'une politique « 0 déchets ».

3. **Démocratie et citoyenneté**

- **Citoyenneté**

- o Renforcer l'idée que voter est un devoir.
- o Rendre le vote obligatoire.
- o Prendre en compte le vote blanc dans les résultats aux élections.
- o Instaurer le vote électronique pour les Français de l'étranger (au moins pour les élections consulaires et législatives).
- o Flexibiliser le système d'inscription sur les listes électorales (exemple du Danemark).
- o Instaurer un seuil de participation minimum pour valider les élections.
- o Renforcer les moyens d'expression des citoyens via le référendum.
- o Instaurer une démocratie participative continue en ligne.
- o Instaurer un rendez-vous citoyen annuel pour débattre des questions qui nous concernent : une espèce de « grand débat national » annuel.
- o Instaurer un service militaire ou civique obligatoire.
- o Faciliter l'accès aux associations humanitaires.

- **Transparence et démocratie**

- o Renforcer la transparence, en particulier au niveau européen.
- o Refondre le système de représentation démocratique européen.

- **Formation et sensibilisation politique**

- o Supprimer les filières d'études politiques (qui font penser que la politique n'est pas l'affaire de tous).
- o Renforcer l'instruction civique dès le primaire et sensibiliser à la politique dès le plus jeune âge.

4. Fiscalité et dépenses publiques

· Stratégie de dépense publique

- o Retrouver un Etat stratège qui redonne du sens et de la transversalité à son action (versus le sentiment que chaque ministère gère des coupes dans son coin sans cohérence d'ensemble).

· Fiscalité des Français de l'étranger

- o Baser la fiscalité sur la nationalité française et non plus sur le lieu de résidence, et rendre gratuits en contrepartie les services publics français à l'étranger et la scolarité dans les lycées français.
- o Supprimer toute contribution sociale pour les Français établis à l'étranger qui ne bénéficient pas du système français de sécurité sociale.

· Lutte contre l'évasion fiscale

- o Criminaliser les évadés fiscaux.
- o Renforcer la lutte contre l'évasion fiscale en augmentant les effectifs de Bercy chargés de cette tâche.
- o Récompenser financièrement les lanceurs d'alerte.

· Système fiscal

Revoir et réduire les niches fiscales harmoniser la fiscalité au niveau européen et taxer davantage les grands groupes internationaux.

CAHIER DOLEANCES

et de Propositions



MADRID

le 13/02/2019

Rapporteurs = Orianne DERRIER ORIANNE.DERRIER@HOTMAIL.FR
David Michel TOURNAYRE tournayredavid@live.fr

- ① Rendre la fiscalité sur la nationalité et non sur la territorialité et en compensation avoir accès aux services publics français dont l'éducation.
- ② Trouver un compromis équitable afin de permettre aux Français de mettre leurs enfants aux lycées Français, sans que les prix soient trop exorbitants, mais équilibrés selon les besoins des lycées. Ne peut-on pas imposer des barèmes / quotas ?

Examen
Administratif

③ La culture administrative est trop axée sur le contrôle
à priori des décisions. Plus les échelons hiérarchiques sont les
plus à même de prendre les bonnes décisions. Cette
culture de l'EMPOWERMENT doit être développée, les contrôleurs
supervisés et les émissaires du personnel sollicités
en administration centrale.

Transition
écologique

④ Pourquoi ne pas sensibiliser l'ensemble de la population
au problème des émissions de carbone en obligeant tous
les producteurs et services à étiqueter une note carbone
c'est-à-dire le poids du carbone généré par la mise sur le
marché du produit.

⑤ Fiscalité: je trouve la proposition
de faire payer des impôts à tous
au prorata de ce qu'ils gagnent
excellente pour amener que tous se
sentent faire partie du pays et
donc responsabiliser.

⑥ Démocratie: le droit de vote
non seulement un droit mais aussi
une obligation pour tous à partir
de 18 ans comme ça se passe en
Belgique.

⑦ Certificat de Vie

- Demande de coordination entre S. Social
et Caisses de Retraite; même certificat valable
pour l'ensemble de services; pourquoi pas à la
même date, ou même période, pour éviter
des déplacements $\neq$ auprès du Consulat.

Pierre Baud

Démocratie et citoyenneté

- Vote blanc: Oui il faut le reconnaître
- Vote obligatoire: Oui La démocratie meurt si on vote pas!
- + de référendum: NON Le système parlementaire français est représentatif, il suffit de l'utiliser!
- + de participation citoyenne = Plateforme internet pour déposer des propositions de loi
→ exemple: Estonie, Lituanie

(14) Vu le délestage de l'AEFE au LHM afin d'éviter l'augmentation vertigineuse des frais de scolarité par les parents, prévoir un étallement plus grand des frais liés au financement des infrastructures → ne pas faire peser les frais infrastructurels seulement sur une génération quand les immeubles vont profiter à au moins 3.

(15) Sujet CSG-CRDS ---
Pourquoi l'état Français a été condamné à rembourser ces impôts, pourquoi ils existent toujours pour les Français à l'étranger?

(16) Les familles qui choisissent de scolariser leurs enfants dans un lycée à l'étranger prennent une décision pour 15 ans et ont besoin d'un minimum de visibilité sur les coûts - L'incertitude qui existe actuellement, les augmentations passées et annoncées, les décisions impulsées d'investir dans des infrastructures / travaux coûteux ne sont pas acceptables.

(17) Construisons l'Europe - non à la discrimination de prise en charge des frais entre les familles françaises ou internationales et les familles espagnoles.

(18) Que la France défende, au niveau européen, un profond changement dans l'utilisation des fonds consacrés à la PAC pour les diriger vers une lutte (financée) contre le changement climatique, en accord et de manière associée à la filière agricole.

(19) Que les taxis vident ne circulent plus à la recherche de clients.

(20) Comptes des LF à l'étranger soient véritablement transparents pour que les parents puissent faire de vrais choix.

(21) La France devrait avoir la responsabilité de protéger les peuples de notre planète de ce qui se passe dans l'espace ex: la Lune et autres planètes qui ne doivent pas être colonisées par les USA ou Russie ou Chine.

Sur le thème de l'écologie.
ex: 1^{re} idée: Pour le transport logistique
de toute sorte de marchandise.
Pourquoi ont utilisé pas les chemins de fer
avec des centres de distribution. Cela
peut diminuer les transports par camion
moins de circulation, moins de contamination,
moins de problème d'accident et peut
favoriser la création d'emploi.
pour Nicolas

JULIEN STYLE

JULIENSTYLE@YAHOO.FR

④ Education :

→ adapter les horaires et vacances sur le modèle
local.

Je n'ai pas mis mes enfants au lycée français
entre autre parce que je travaille au rythme
espagnol et je n'ai personne sur qui compter
pour garder mes enfants.

→ aide de l'état pour ^{la scolarité} des français.

Je comprends qu'on ne puisse pas avoir la
gratuité de l'école car je paie mes impôts
en Espagne mais une aide m'inciterait
à mettre mes enfants au lycée français
et surtout les permettre de suivre le
programme scolaire français.

② Numérique / service concubinaire

→ changer le format de la carte d'identité au format CB aussi que le permis.

③ Retraite

(Reconnaissance)
→ harmoniser les systèmes de retraite au sein de l'Union Européenne pour pouvoir avoir une équivalence avec France des cotisations payées dans d'autres pays de l'UE.
Cela permettrait une mobilité plus fluide et surtout de pouvoir revenir en France, j'ai passé 10 ans en Espagne et j'aurais que si je reviens en France, il y ait une reconnaissance des cotisations en Espagne.

Contactez moi si besoin.

Bien d'avance

Julien

XOX

Teresa ESTEBAN

Education

Enveloppe budgétaire de 300 000 € pour le monde (Auxiliaire de Direction)
Proposition → gratuite pour le profit de ces deux pays.

Démocratie et citoyenneté

→ Déclaration fiscale

Maintenir les postes de précomptes pour les
déclarants

← 1 personne âgée n'a pas accès
(85 ans)
à l'internet (grand 10).

XOX

La santé et l'éducation sont la base d'un pays prospère.

Ne pas chercher à couper dans ces 2 domaines pour
d'éventuelles économies. Aller chercher l'argent
ailleurs (fuite fiscale des grandes entreprises - les entreprises
du CAC 40 doivent contribuer + à ces dépenses...).

Nos 2 systèmes sont vraiment bons (comparés à ceux
en Espagne par exemple) il faut les chérir!

X.X.X

Sanctuariser l'éducation à l'étranger
en fixant un seuil plancher de 60%
d'enseignants titulaires dans les lycées
français de l'étranger. Pour les parents, c'est un
coût acceptable uniquement si l'excellence
de l'enseignement est garantie!!

des élèves "après Bac" nous vaudrait
clairement le système français et l'éducation
rigue du LFM, en comparaison du système espagnol
ou anglo-saxon (là où vont beaucoup de nos élèves).
Il n'est donc pas question de gêner cela en fermant
les portes de résidents, garants de cette éducation.
Au contraire : ouvrez des portes (et les frais
de scolarité baisseront).

Le cahier de doléances n'arrivant pas... Je
présente mes idées sur une feuille volante!

Il faudrait mettre en place des bourses pour les
familles payant leurs impôts en France, permettant
réellement aux familles modestes d'avoir accès à
l'éducation française publique. (Au besoin
gratuite pour les familles françaises très modestes.)
Mettre en place un référendum (localement et
nationalement) d'initiative citoyenne pour
mieux contrôler les politiques mises en place par
les élus et les empêcher de faire des lois
allant contre l'intérêt général et le bien
commun et au besoin les révoquer.

Rétablissement de l'ISF et un impôt plus
progressif, baisse de la TVA sur les produits
de premières nécessités.

Churchill a écrit :

There are lies, bloody lies and statistics.

A entendre les verts de tous poils, les Français sont des salauds, des pollueurs qu'il faut punir par des impôts écologiques, au détriment du pouvoir d'achat et de l'emploi et auxquels il faut pourrir la vie en les empêchant de circuler en voiture : Il faut à tout prix réduire notre production de CO₂.

L'impudence de ces bons apôtres est qu'ils triturent les statistiques à leur façon. Ils posent un faux problème : Il faut réduire les émissions de CO₂ de x%. Or toutes les économies ne sont pas aussi polluantes et certaines sont même vertueuses.

Il existe une publication de la banque mondiale qui reprend les émissions de CO₂ par habitant

J'ai fait une comparaison entre les économies développées d'Europe occidentale.

Les statistiques datent de 2014, mais compte tenu de la désindustrialisation en France, il y a peu de chance pour que la hiérarchie ait changé. Par contre la renonciation au nucléaire par l'Allemagne doit avoir détérioré ses chiffres.

Tous

Suisse	4.31
Suède	4.48
France	4.57
Espagne	5.03
Italie	5.27
Grande Bretagne	6.50
Belgique	8.33
Allemagne	8.89
Norvège	9.27
Pays Bas	9.92

La France est la plus vertueuse des grandes économies développées.

Ce classement exceptionnel, nous le devons à nos centrales nucléaires, qui permettent à la population française de bénéficier de l'une des énergies électrique les moins chères d'Europe.

Il serait donc temps de lever le pied et d'attendre que nos concurrents nous rejoignent.

Nul ne nie que nous sommes dans une guerre économique. Pourquoi essayer d'handicaper notre pays en bridant le nucléaire d'une part et le pouvoir d'achat des Français d'autre part par des taxes écologiques qui s'ajoutent aux autres impôts?

$50 \text{ } 7 \text{ } 0 \text{ } 0^2$ $\frac{2}{3} \text{ } 6 \text{ } 0 \text{ } 1$
 $\frac{1}{3} \text{ } 5 \text{ } 1 \text{ } 1$

MESURES FORTES À APPLIQUER CRISE GILETS JAUNES

Redistribution de la dépense publique
Remettre le citoyen au coeur des politiques
La politique, une vocation, non pas un moyen d'enrichissement personnel.
Intelligence émotionnelle en politique

MESURES	IMPACT	MESSAGE	APPLICATION
---------	--------	---------	-------------

FERMETURE DES AMBASSADES EN EUROPE	Consolider EFE, le réseau scolaire des français à l'étranger Renforcer les services consulaires, voire ouvrir délégations	montrer la voie à d'autres pays Moderne, audaceux.	Septembre 2019 Fin des mandats 07/2019
------------------------------------	--	---	---

RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE	Fin des péages. Négociations avec les "lobbies" et Multinationales. Paiement d'une vignette annuelle pour tout véhicules Nationaux et étrangers circulant sur le territoire français FLAT fee 1 à l'instar des pays comme l'Allemagne, CZ, Suisse.... Retirer les radars limitation à 80km/heure	Moins d'accidents sur les routes Plus d'équité 1 gain de pouvoir d'achat Moins de pollution Moins de pollution Respect du citoyen	JUIN 2019 INMÉDIATE
--------------------------------------	---	---	------------------------------------

TRANSPORT PUBLIC en ville	Paiement d'un abonnement annuel 1 flat fee	Baisse de la pollution	JUIN 2019
BAISSE DES DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS	Incentiver les entreprises qui implantent le télétravail (travail à domicile)	Baisse de la pollution Gain d'argent (infrastructure)	SEPTEMBRE 2019

PLAFONNEMENT DES HAUT-SALAIRES DANS LA FONCTION PUBLIQUE	Maximum 8.000 Euros / mois privilèges compris	Equité	SEPTEMBRE 2019
--	---	--------	----------------

DROITS DE SUCCESSION	Non imposable	Justice	INMÉDIAT 2019
----------------------	---------------	---------	---------------

SIMPLIFICATION DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES	Moins de bureaucratie Moins de formalités incompréhensibles pour le commun des mortels <i>Réforme des aides sociales (politique famille nonbreuse)</i>	Gain de temps et d'argent Le citoyen, au coeur de la politique Redistribution SANTÉ / ENSEIGNEMENT...	INMÉDIAT
--	--	---	----------

FISCALITÉ ET DÉPENSES PUBLIQUES

Comment rendre la fiscalité plus juste ? Quels impôts baisser en priorité ?

- 1) **Baisse de la TVA sur tous les produits alimentaires de base** (huile, farine, sucre, pâtes alimentaires, riz), sur certains fruits et légumes produits naturellement et en abondance en France et qui ne partent pas forcément à l'exportation mais hélas se pourrissent ou se jettent directement. Il faut stopper ce gâchis et ce gaspillage.
- 2) **Que la France respecte, c'est la moindre des choses, la législation européenne concernant la CSG qu'elle perçoit indûment des non-résidents. La directive de Ruyter interdit de la faire payer aux non-résidents.**

Or, sur les feuilles d'impôts, elle est automatiquement incluse.

Au milieu de tant de méandres administratifs, Il faut finir par avoir recours à un avocat pour attaquer le fisc en justice, ce qui occasionne des frais qui ne peuvent être déduits des impôts alors que c'est l'Etat qui n'a pas respecté les lois. C'est vraiment un comble.

Que la France rembourse automatiquement et sans plus de délais ces sommes qui n'auraient jamais dû être perçues, ainsi que les frais engagés pour nous défendre de notre propre Etat.

- 3) Se reposer sérieusement la question de la **remise en place de l'ISF en totalité ou en partie**. Il est impossible de vérifier si l'argent que les plus riches ne payent plus au fisc revient réellement sous forme d'investissements dans l'industrie française.
- 4) **Contrôle des primes, allocations et privilèges en tous genres perçus par les "serviteurs publics" de tous les niveaux. Trop d'argent s'évapore on ne sait trop où ni comment ni pourquoi, sans que les comptes soient vraiment clairs.**
Comme l'a révélé la télévision publique il y a peu de temps dans une célèbre émission, certains hauts fonctionnaires échappent à tout contrôle, non seulement de leurs propres Ministres de tutelle mais même de la Cour des Comptes qui ne peut pas avoir le montant des rémunérations et primes diverses de centaines et centaines de fonctionnaires.
- 5) La transparence n'est pas au rendez-vous. Depuis le sommet de l'Etat on prône pour une république exemplaire, **l'Etat lui-même doit commencer par en donner l'exemple et rendre des comptes clairs aux citoyens.**

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Oui, mais pas à n'importe quel prix et n'importe comment.

Beaucoup de Français résidant à l'étranger ont gardé des attaches très fortes avec la France, souvent sous forme de modestes maisons de famille situées en zones rurales.

Dans certaines zones rurales généralement peu peuplées, l'Etat prétend et pousse les collectivités locales et les agriculteurs à installer des méthaniseurs. Or, si c'est une énergie renouvelable, elle est très loin d'être propre et aggrave encore le réchauffement climatique :

Plus d'émissions de CO2 avec le transit incessant de tracteurs et camions entrant et sortant de ces installations pour d'abord apporter les fumiers, lisiers et déchets divers dans ces "usines" et ensuite même transit pour en ressortir les digestats résultant de cette méthanisation pour, comble de mal, les épandre sur des milliers d'hectares de terre en détruisant la faune que contient le sol et qui est sa

richesse et sa garantie d'une production saine. Qui plus est, certains méthaniseurs ne récupèrent même pas la chaleur et dépensent presque autant d'énergie qu'ils n'en produisent ! ... tout en contribuant à la dégradation des sols et en participant à la pollution de l'eau et de l'air.

Au lieu d'une transition écologique rationnelle, il est fort à craindre que l'on aggrave le problème en polluant, dans certains cas de façon irréversible et dans beaucoup de cas pour de très nombreuses années avec des répercussions inconnues sur la santé publique, aussi bien les sols que les eaux et l'air. Prenons l'exemple du Lot où l'on prétend installer 4, puis 10 méthaniseurs en plus de celui qui est déjà en fonctionnement et qui est une source de nuisances olfactives et de dégradation extrême des sols karstiques avec infiltration des digestats hautement nocifs pour tout l'environnement (faune de la terre elle-même, pollution des eaux souterraines dans un milieu calcaire poreux, pollution des sites des peintures rupestres). Ces futurs méthaniseurs sont prévus sur des zones humides (naissance de ruisseaux) et sur les plateaux qui configurent la division des eaux de ce département, polluant à la fois les bassins du Lot et de la Dordogne.

Tout à été fait sans aucune transparence et sans tenir compte de l'avis des populations concernées qui ont été bien plus souvent négatifs que positifs (en septembre 2018, sur 250 réponses parvenues à la Préfecture, 230 contre et 20 pour). C'est significatif et cela a été totalement ignoré. Ceci ressemble à un déni de démocratie surtout lorsqu'il s'agit de biens indispensables comme l'eau et l'air qui seront gravement pollués dans une zone jusqu'à présent restée saine et dont on ne connaît pas l'ampleur exacte. **Avant la décision d'installer ces méthaniseurs, beaucoup plus d'études sont nécessaires par simple principe de précaution lorsqu'il s'agit de répercussions sur la santé publique à travers la pollution des sols, des eaux et de l'air.**

ORGANISATION DE L'ETAT ET DES SERVICES PUBLICS

Pour les non-résidents, il existe actuellement une impossibilité quasi absolue de pouvoir contacter leur service des Impôts de Noisy-le-Grand. Nous avons des problèmes à résoudre, des doutes à exposer et des conseils à demander, et nous sommes absolument seuls et délaissés, sans aucun recours.

Dans les zones rurales en France, tous les services publics disparaissent peu à peu. Gares, hôpitaux, centres administratifs ...

Le tout numérique, c'est très bien, mais pour les personnes âgées, cela peut se révéler tout simplement un impossible.

Il y a beaucoup trop d'échelons ou de niveaux dans toutes les collectivités, locales, départementales, régionales. Au jour le jour, on en arrive à l'absurde que pour changer une ampoule d'un lampadaire de l'éclairage public, la commune sur laquelle est situé cet éclairage n'est plus "compétente" et doit en référer au grand "Lille", "Toulouse" "Figeac" figures de récente création. Ou bien on supprime ce qui vient d'être créé ou bien on supprime des communes et on regroupe tout sous un seul chapeau, et dans ce cas, en zones rurales, il faudra obligatoirement prévoir des moyens pour rapprocher les citoyens de leurs services publics (cars de liaison, bus itinérants avec les moyens adéquats pour pouvoir résoudre les problèmes administratifs du quotidien ...)

Suppression de la parité dans tous les domaines : il faut nommer les personnes capables et compétentes sans tenir compte si ce sont des hommes ou des femmes. Ce sont avant tout des personnes au service de l'Etat et des citoyens (ministres, secrétaires d'Etat, etc...)

L'hôpital est un point à part : dans les zones rurales, les maternités ont pratiquement toutes disparu et les futures mamans doivent dans certains départements faire 70 ou 80 kilomètres ce qui, vu depuis un bureau à Paris peut paraître faisable en un temps raisonnable, mais ne l'est déjà plus sur le terrain quand il faut se déplacer de nuit, dans le brouillard et la neige et avec du verglas. **On en arrive à des drames, comme celui de perdre son bébé sur la A-20 en tentant de rejoindre en vain et à temps l'hôpital de Brive ... Et les services d'urgence vont suivre le même chemin.**

DEMOCRATIE ET CITOYENNETÉ

Reconnaissance du vote blanc. C'est un acte citoyen de protestation.

Qu'aucun candidat ne puisse être élu (à n'importe quelle élection de la démocratie : maires, conseillers, présidents de région, députés, etc... et Président de la République) s'il n'y a pas un minimum de 70 % de participation à l'élection.

Ou bien rendre le vote obligatoire, comme c'est le cas dans certains pays voisins.

Référendum : on ne peut pas avoir recours au référendum chaque fois que l'on veut avancer. Il faut réserver le référendum pour des grands sujets de société comme par exemple la légalisation de l'euthanasie, la GPA et quelques autres sujets.

Immigration : oui aux quotas, et pour ceux qui viendront, apprentissage obligatoire de la langue française pour tous, hommes et femmes, celles-ci restant souvent en marge de ces premiers pas vers l'intégration. Pour les enfants, l'école étant obligatoire, la question de l'apprentissage de la langue ne se pose pas.

Maintenir une fermeté absolue concernant la séparation des églises et de l'Etat. Ne rien céder sous couvert d'une meilleure intégration. La France est ce qu'elle est, et ce sont aux arrivants de s'adapter et certes pas le contraire.

Sur ce point, interdire sur le territoire français l'abattage des animaux qui n'auront pas été étourdis au préalable. Il y a une loi sur les animaux dans les abattoirs, la respecter au pied de la lettre.

Si des personnes veulent consommer de la viande d'animaux sacrifiés selon certains rituels, il faudra l'importer tout simplement.

A :

Mme Samantha Cazebonne
Députée de la 5^{ème} circonscription
des français de l'étranger.

De :

Patrice PLAUD, retraité (68 ans)
C/Arturo Soria, 39 Portal A 3-Izq.
28027 MADRID
Tel. +34 620199 202

M. le Président de la République française

Madrid: 2019-02-03

Objet: participation au grand débat, doléances, réflexions et propositions.

Je remercie vivement le gouvernement qui donne enfin la possibilité aux citoyens d'exprimer leurs attentes et leurs idées sur les transformations nécessaires de la France pour assurer sa prospérité, et par là-même celle de chaque citoyen.

Quelques doléances comme français résidant en Espagne depuis plus de 30 ans :

En premier lieu, les français vivant en Espagne ne sont pas que des « privilégiés » comme on me l'a dit une fois au Consulat ! Tout le monde ne jouit pas des importants avantages d'expatriation offerts par certains grands groupes internationaux ou l'administration française.

- En ce qui me concerne, je me suis senti privé de mes droits de français quand j'ai voulu inscrire mes enfants au lycée français, seul établissement qui permettait à ceux-ci de se préparer au retour en France sans « problèmes » afin de poursuivre leur cursus académique. En France, la scolarité est gratuite dans les établissements publics, comme en Espagne jusqu'au bac. ; mais pour les enfants français en Espagne, la scolarité « française » est payante, et au prix fort du privé ! La première inscription au lycée français m'aurait coûté 1.800 € (non remboursable), et le montant de la scolarité par enfant entre 400 et 500 € /mois sans compter la cantine et les transports ; pour « aider », on m'offrait une bourse de 1.500 € / enfant : la charge résultante pour la première année était donc de $(2 \times 1.800) + (2 \times 10 \times 450) - 2 \times 1.500 = 9.600$ € sans cantine ni transports. Mon salaire de l'époque, et ensuite ma pension, ne m'ont pas permis d'offrir à mes enfants la scolarité française, ce qui a empêché par la suite le retour de la famille en France car la réinsertion des enfants dans le système français aurait été « impossible ». Ma proposition est donc d'offrir aux français vivant à l'étranger les mêmes possibilités de scolarisation de leurs enfants français (gratuité) que ceux de la métropole afin de permettre leur rapatriement ainsi que celui de leur famille le moment venu.
- Quand j'ai fait valoir mes droits à la retraite à 61 ans, après avoir versé 52 ans de cotisations, soit en France, soit en Espagne, soit en France + Espagne (11 ans), on m'a informé que, selon les accords entre la France et l'Espagne, on ne prenait pas en compte la double cotisation pour les calculs de retraite, et que l'on ne remboursait pas non plus le surplus cotisé. A ces 11 années englouties dans les comptes de l'Espagne, la partie espagnole de ma retraite a de plus été réduite pour avoir anticipé de 4 ans l'âge officiel des 65 ans : c'est ainsi que la partie espagnole de ma retraite s'est vue amputée d'environ 30% ! Va-t-on réviser les accords internationaux pour éviter ces pénalisations aux français qui ont le courage d'être mobiles internationalement, et défendre l'image et les intérêts des entreprises françaises ? Va-t-on établir un minimum de règles à respecter par les entreprises envers ces salariés qui se coupent de leur univers d'origine, mettent en risque le travail de l'épouse et le cursus scolaire des enfants, et laissent la réintégration (au retour) au bon vouloir de l'employeur, tant géographiquement que professionnellement ?
- Tous les ans, on me demande de fournir un « certificat de vie » signé par un officier d'Etat (consulat) pour chacune des retraites (S.S., complémentaires, etc.), par courriers simples indépendants à des dates différentes, et sous menace de suspendre les prestations en cas de retard ou d'absence de réponse, tout cela par courrier postal. Parfois, il m'est arrivé de recevoir ces courriers au-delà de la date d'expiration du délai, après avoir parcouru la moitié de l'Europe selon les cachets des postes. SVP moderniser et rendre efficaces les administrations, car nous sommes à l'époque du numérique, des télécommunications et des

échanges de données: je pensais que l'époque des diligences et des relais postaux était révolue !

Une série de réflexions et de propositions pour la transformation indispensable et urgente de la France :

1- La représentation et le dialogue politique :

La majorité des citoyens raisonnables, travailleurs et honnêtes, n'aiment pas se manifester publiquement, et n'utilisent pas les moyens de pression dont les contre-pouvoirs médiatiques abusent pour n'importe quel motif. Ce type de citoyen « lambda », auquel je m'assimile, n'est ni informé, ni consulté, ni écouté par ses représentants nationaux quand il s'agit de dénoncer des aberrations, proposer des orientations, ou écouter les représentés au moment de proposer et voter des décisions importantes concernant la société française. Ce sont donc les médias et certains groupements plus ou moins bruyants qui occupent le vide et servent d'interlocuteurs, mais malheureusement seulement sur les sujets qui apportent de l'audience ou font du bruit : ainsi, ces moyens « médiatiques » se sont octroyé la représentativité et l'autorité des politiciens auprès du « peuple ». En effet, le citoyen moyen perçoit les assemblées « représentatives » élues comme un assemblage de blocs compacts (partis politiques) qui se rangent militairement « pour » ou « contre » tout ce qui se présente en suivant les ordres dictés par les dirigeants de ces partis. Je suis **déçu du fonctionnement du système politique** qui a dérapé à l'encontre de mes convictions sur l'importance et la noblesse de la politique dans un cadre démocratique, et met en péril le bien-fondé de la Constitution française dans son ensemble, même si quelques points devraient être actualisés. A ce propos, le système d'élections présidentielle et des assemblées me paraît adéquat, sauf qu'il devrait **prendre en compte les votes nuls et un quota minimum de participation pour la légitimation des résultats ; il est indispensable aussi d'inclure une partie proportionnelle, faciliter des candidatures hors partis, et réviser le rôle et l'élection du Sénat qui devrait mieux prendre en compte les problématiques territoriales. Cependant, une fois les élections passées, les représentants du peuple s'alignent sur leurs partis et oublient leurs représentés comme je le signalais auparavant : qui nous représentent, les élus ou les partis ?** Alors, finies les informations, les consultations, l'écoute ; une fois la peau de l'ours vendue, l'ours n'existe plus. En ce qui concerne le vote des lois, les représentants du peuple devraient s'exprimer au nom de leurs représentés et leur rendre compte de leur vote publiquement en expliquant leur motivation ; **l'obéissance aveugle aux ordres des partis, parfois des lobbies, est un séquestre de la représentation citoyenne et donc de la démocratie par la « classe politique » structurée exclusivement autour des partis. Et la chasse est bien gardée, car si à ce phénomène on ajoute la manière dont les partis politiques désignent leurs cadres, puis les représentants et les listes pour les élections, on observe qu'une chappe de plomb protège le grain, c'est-à-dire les intérêts de ces « castes » de politiciens qui n'aspirent qu'au pouvoir et aux honneurs, et les « mauvaises langues » disent à l'argent facile ou à la « vie résolue ».** A ce sujet, cette pièce montée de cumul des mandats et de rémunérations et avantages de toutes sortes est complètement à revoir : exemplarité SVP !, car on ne peut pas imposer aux français ce que l'on ne s'impose pas, je pense aux retraites par exemple.

2- Replacer le citoyen au centre des préoccupations de la politique :

Ça suffit ! Ces 40 dernières années de politique « politicarde » des partis ont fait basculer la France des décennies 60 et 70 du XXème remplie de grands espoirs et engagée sur des grandes réalisations innovantes et motivantes (aviation, espace, télécom., agroalimentaire, énergie atomique, santé, etc.), à la France du XXIème désabusée, sans perspectives, et au bord du gouffre financier. Jeune étudiant en 1968, j'étais très enthousiaste pour me former aux technologies naissantes afin de travailler au développement de mon pays et le placer à la pointe mondiale du progrès, et en particulier celui du bien-être économique et social. Cette jeunesse a largement contribué à ces grandes réussites et à ce bien-être dont la société a joui et jouit encore aujourd'hui. Ma génération de salariés a travaillé autour de 40 ans à cet effet pour tout le pays, c'est-à-dire les personnes de tous les âges, de toutes les conditions, de toutes les origines, mais également les patrons des grandes et des petites entreprises, ainsi que de toutes sortes de commerces et acteurs économiques. En reconnaissance, les retraités, qui ont tant travaillé pour tout le pays, sont présentés comme des charges, des « coûts » pour la société ; ce revirement de la considération des « personnes » a commencé dans les entreprises dans les années 80 : la « direction du personnel » est devenue la « direction des ressources humaines » ; heureusement encore que l'on ait gardé « humaines » ! Où va notre civilisation, dite « du premier monde », qui considère les personnes comme des simples ressources que l'on achète, que l'on use (ou abuse), et que l'on jette au moindre coût ? Ce n'est pas la vision de la société que nous avons tant rêvée et pour laquelle nous nous sommes tant battus et avons tant travaillé. Ce n'est pas l'héritage que nous voulons laisser à notre descendance et à l'humanité. Pourquoi en est-on arrivé là ? Peut-on corriger cette terrible tendance ?

Voilà pourquoi il est indispensable de **replacer la dignité des personnes au centre des préoccupations politiques et de la transformation de la société**. On revit d'une façon plus subtile ce que Zola dénonçait : la dignité humaine bafouée aussi bien dans la vie « active » (simples ressources qu'on triture et jette pour faire toujours plus de bénéfices), que dans la vie « post-active » (charges insupportables pour la société). Qu'avons-nous appris depuis tant de siècles sur **la place et le rôle de l'« Homme » dans notre monde**? Malheureusement, la cupidité et l'angoisse de pouvoir ont toujours été les cancers de l'humanité : aujourd'hui, ce sont les grandes entités financières qui soumettent le monde à leur merci, sans limites, à tel point que l'on n'entend parler que d'«économie», comme la consommation, la dette, la productivité, les coûts, le manque de croissance, les coupes budgétaires, les licenciements, etc. C'est très encourageant et motivant ! Le cynisme est passé dans les mœurs : quand arrive un crash financier (le dernier en 2008) provoqué par la gigantesque et insensée spéculation financière des grandes entités, encore une fois on fait comprendre aux citoyens qu'il faut « sauver la situation » en se serrant encore plus la ceinture et en mettant la main à la poche ... des contribuables bien entendu ! Une fois la pilule passée, on recommence, et la situation empire. Ne nous trompons pas, la prochaine crise n'est pas lointaine et sera encore plus terrible, car on n'a pas voulu prendre les mesures qui évitent sa répétition ; qui commande le monde ? **La richesse matérielle est devenue le centre de toutes les préoccupations, la seule valeur dans ce monde : on nous catapulte dans le mur, réveillons-nous et agissons.**

Le ras-le-bol, qui se mijote depuis une vingtaine d'années et que la crise financière de 2008 a mis sous haute pression, **vient de faire exploser la colère des français. C'est une véritable remise à plat des fondements de la société qui est attendue.** Ne nous laissons pas distraire par le jeu du grand « puzzle » auquel jouent les partis et la « classe » politique depuis trop longtemps sous la pression de la grande finance : en effet, la grande préoccupation politique c'est d'essayer de faire cadrer les pièces à géométrie variable des budgets avec les objectifs insensés fixés par les grands pouvoirs financiers infiltrés dans les ministères de l'économie, le conseil européen, la BCE, le FMI, etc. Il faut couper là, encore plus : les politiciens auront l'art de faire passer la pilule aux citoyens ; alors, intervient l'autre

calcul des politiciens : cela coûte combien de votes ? Ce jeu de de taquets et de taquins, eh bien ça suffit ! On n'est au XXIème siècle, non à l'époque de Zola : l'information est instantanément à disposition de tout le monde, même si on essaie de la cacher grâce à l'intoxication pilotée par les « puissants » et mise en œuvre par les « estomacs reconnaissants ».

Placer la personne au centre de la politique, c'est se préoccuper de son enfance et de son développement, de sa jeunesse et de sa formation et éducation, de sa vie d'adulte (professionnelle, familiale, et sociale), de son troisième âge et de sa fin de vie. **La motivation essentielle qui soutient cette vision est que seules les personnes ont amélioré et amélioreront l'humanité**, grâce à l'apport personnel et collectif dans le cadre de la vie familiale, du travail, et sociétale. L'« Homme » est et reste le moteur du progrès de l'humanité, le pouvoir et l'argent le moteur des conflits et de la destruction. A quelle vision s'alignent les citoyens si on leur propose ce choix en toute connaissance de cause ? C'est bien le premier choix politique fondamental. Mettre en œuvre cette vision nécessite **l'alignement de tous les acteurs** (politiques, économiques, sociaux, et citoyens), et **à tous les niveaux** (local, région, pays, Europe, monde). Est-ce utopique ? Non, de mon point de vue, car aucune instance n'a osé proposer une telle vision : pourquoi ? Et pourtant **c'est l'unique vision qui installerait définitivement la paix, la prospérité, et l'entente fraternelle dans le monde entier**. Qui ne serait pas convaincu d'une telle évidence ? Alors, est-ce que mon Président osera présenter et défendre cette vision à la France d'abord, et à l'Europe et au G5 qui réunissent les mandataires les plus puissants du monde ? **S'il vous plaît, Monsieur le Président, soyez vaillant au nom de l'humanité, et convainquez vos interlocuteurs à travers leur intelligence et leur fibre humaine ...** s'ils les possèdent encore ! Montrez qui va diriger le monde à partir de maintenant, et au nom de quel idéal.

Enfin, partant du principe que les personnes sont à l'origine de la création des richesses et des progrès de l'humanité, il est clair que **la situation présente est le résultat de l'accumulation des apports des personnes dans le passé et le présent**. Par conséquent, **ces personnes doivent bénéficier de ces richesses et progrès**. Le séquestre des richesses par certains acteurs, et la redistribution de miettes pour donner l'impression d'une certaine justice sociale, ne provoquent qu'incompréhensions et confrontations. Pour anesthésier les masses, on focalise, sous forme d'affrontements, la problématique sociale et politique sur des caricatures d'idéologies de tous genres, comme « gauche » et « droite », « capitalisme » et « communisme », « économie planifiée » et « économie néo-libérale », etc. ; ainsi, sous couvert de termes prétendus dignes de spécialistes, on confond les gens en tentant de les diviser. Il serait tellement simple d'expliquer « une vision de la France » ambitieuse et motivante, et comment la concrétiser à partir de principes aussi simples comme j'essaie d'en décrire un certain nombre maintenant.

3- Un projet politique et de gouvernance :

31- Le citoyen placé au centre des préoccupations ; l'Administration simplifiée et au service de la société :

Commençons par l'Administration : tous les citoyens et les acteurs économiques sont confrontés en permanence aux « tracasseries » administratives et ont l'impression de lutter contre l'Administration : et si l'on inversait les rôles, c'est à dire que l'Administration lutterait pour ce qui tracasse les gens. De plus, le puzzle des règles, des gestions, et des organisations administratives seulement pour connaître et faire valoir les droits des administrés, est inextricable et coûte cher. **On sait très bien que la**

productivité des organisations, quelles qu'elles soient, commence par la simplification (2/3 de productivité), et ensuite par l'automatisation ou l'informatisation (1/3 de productivité) ; l'inverse qui est souvent appliqué, c'est à dire Informatiser des processus non simplifiés coûte beaucoup plus cher, n'apporte que 1/3 de productivité, et nécessitera de multiples modifications au fur et à mesure que des simplifications seront apportées. De plus, on enseigne au collège que l'optimisation d'une somme n'est pas la somme des optimisations : or, comment raisonne-t-on pour optimiser le puzzle inextricable des budgets ? Que chacun se débrouille pour optimiser sa parcelle ! On sait bien que les génies ont la faculté de sortir des cadres établis pour innover : alors, pourquoi ne pas essayer ? Par exemple, les systèmes de retraites, qui nous préoccupent tous, ont été construits à l'époque où la main d'œuvre était le principal moteur de la production, et donc les salaires la part prépondérante de la valeur ajoutée de la production nationale. Il paraissait donc logique que le financement des retraites soit assuré par ces revenus. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas grâce aux avancées technologiques qui substituent la force motrice dans les travaux pénibles, et les routines dans les travaux administratifs. L'accélération vertigineuse des progrès dans tous les domaines, d'une part élimine à toute allure la plus grande partie du personnel peu qualifié, et d'autre part allonge la durée de vie. **Il est bien évident que les seules charges salariales (salariés + employeurs) ne peuvent plus financer la propre existence des actifs et celle de leur famille, ainsi que l'ensemble des personnes « non actives » (jeunesse, retraités, sans emploi) qui vont dépasser largement la quantité des actifs. Eh bien cela fait des décennies que l'on a identifié le problème, et les grands cerveaux politiques et de l'Administration continuent à s'enfermer dans le cadre initial qui n'a rien à voir avec le cadre actuel : pour comprendre cela, il ne faut pas être un génie, il me semble. Et si on a compris, la solution est évidente : le financement des retraites doit provenir de l'ensemble des ressources de la production nationale. Ce principe est repris par la suite.**

Cet exemple n'en est qu'un parmi tous les autres du gigantesque puzzle qui a été construit de « bricolages » au cours des temps pour rapiécer les systèmes. On voit bien que tout s'écroule et qu'il faut tout remettre à plat, en suivant les deux axes directeurs proposés dans ce chapitre 3- : replacer la personne au centre des préoccupations, et simplifier drastiquement les fonctionnements et l'Administration.

Les démarches habituelles, qui reconduisent l'essentiel des structures et des fonctionnements du passé, nous ont conduits à des culs de sacs : on n'est plus à l'époque des bougies, des diligences, des charrues à bœufs, et de la gabelle. Nos dirigeants n'ont pas suffisamment anticipé, informé, et agi face aux impératifs de transformation qu'exigent les évolutions technologiques et des connaissances, la globalisation, et donc la société qui œuvre dans ce nouvel environnement extrêmement dynamique : notre société civile n'a pas suivi le rythme et elle se voit bousculée et soumise aux aléas de la dérive incontrôlée en pleine situation d'urgence.

Terminons par la place de l'Humain au centre des préoccupations : il s'agit de reconnaître sa dignité et son rôle dans les progrès dont tout le monde jouit. **Tout le monde jouit de ce qu'il vit grâce à tous ceux qui ont travaillé dans le passé, et à tous ceux qui travaillent actuellement** : les salariés, les entreprises, les financiers, les commerçants, les politiciens, etc. **Tous les acteurs économiques doivent donc financer de façon juste et équitable l'évolution et le bien-être de toutes les personnes, dans toutes les étapes de leur vie.** C'est sur ces principes, et ceux de la simplification et du service de l'Administration, que la vision politique est déclinée maintenant, sans prétendre être exhaustif :

- **L'enfance et la jeunesse :**

Les enfants naissent et se développent dans les meilleures conditions possibles d'égalité des chances :

- o Les ressources vitales sont affectées à chaque enfant, depuis la naissance, et quels que soient les revenus des parents ou tuteurs.
- o Des centres de garde et éducation sont offerts aux enfants gratuitement de 3 mois à 3 ans.
- o L'éducation et la formation sont gratuites, matériel scolaire et cantines incluses, de 3 ans à 16-18 ans suivant les cas, débouchant obligatoirement sur une qualification permettant d'entrer dans la vie professionnelle, ou permettant l'accès à une formation supérieure.

Afin d'assurer l'orientation au plus près des aptitudes et des désirs des jeunes, et développer leur maturité pendant l'adolescence, un examen psychotechnique et un conseil d'orientation aideront et motiveront chaque jeune à s'engager sur une filière et à réaliser des périodes d'activité dans la vie active (type alternance ou autres).

- **La vie d'adulte :**

- o Les étudiants (formation supérieure) recevront un minimum vital et des conditions adaptées de logement afin de ne pas soumettre les familles aux charges liées au statut d'étudiant et d'indépendance ; ces études sont gratuites pendant les 2 premières années, puis financées par des prêts garantis par l'Etat les années suivantes. Le remboursement des prêts est défini contractuellement au moment de leur octroi.
- o Une fois dans le monde du travail, l'employeur garantit, en principe, un emploi stable avec un salaire digne (supérieur au minimum vital établi), ainsi que la formation continue de chaque personne : les contrats « temporaires » et à durée limitée sont strictement liés aux fluctuations de l'activité, et contrôlés. Durant la période d'adaptation professionnelle (3 mois à un an, suivant les cas, pour un premier emploi ou mobilité fonctionnelle après chômage), l'Etat apporte 50% du minimum vital, le reste étant à charge de l'employeur.
- o Le salaire minimum interprofessionnel est fixé par l'Etat après consultations : il assure une vie digne.

Aux personnes sans ressources (hors chômage), un minimum vital est attribué afin d'éradiquer les situations d'extrême pauvreté.

- o Le salaire maximum dans les entreprises est limité à 20 fois le salaire minimum de l'entreprise, partie variable incluse.
- o La distribution des bénéfices des entreprises se fera à égalité entre les actionnaires et les employés sous forme d'une prime d'intéressement du même montant quelque soit le salaire.
- o Toute personne peut se constituer un fonds de retraite auprès de l'Etat, ou d'établissements financiers privés sous conditions et garanties de l'Etat.
- o La fiscalité (directe et indirecte) touchant tous les agents économiques du pays est totalement revue et simplifiée à l'extrême, comme décrit dans le chapitre dédié à ce sujet.

- **Le troisième âge et la fin de vie :**

- o Durant les 10 dernières années de vie professionnelle avant de faire valoir les droits à la retraite, les pressions pour licencier dans des conditions économiques qui n'assurent pas

une vie digne et les cotisations sociales jusqu'à la retraite, sont répréhensibles ; dans cette période, les activités des personnes seront révisées et ajustées en fonction des capacités, des connaissances et de l'expérience acquises. Les salaires s'actualisent en fonction des responsabilités, des activités, et des niveaux de connaissances et d'expérience acquis.

- o Les périodes de chômage sont indemnisées, sous contrôle et conditions fixées par l'Etat, au niveau du minimum vital.
- o L'âge de la retraite s'établit, sauf difficultés majeures pour exercer dignement un emploi, à 65 ans pour les temps complets, et à 70 ans pour les temps partiels.
- o Le « retraité » reçoit une pension comme reconnaissance économique, versée par l'Etat, variant du minimum vital à un maximum de 2 fois le salaire minimum interprofessionnel : le calcul se base sur le revenu moyen durant la vie professionnelle, plafonné à 2 fois le salaire minimum interprofessionnel. Les personnes qui ont constitué un fonds de retraite complémentaire à titre personnel perçoivent ce qui lui est dû contractuellement.

- **Autres règles générales :**

- o Les soins et les frais d'assistance aux personnes « dépendantes » sont assurés par l'Etat.
- o Les interventions de l'Etat sont systématiques, simples et égalitaires, et ne recourent pas aux conditions et règles inextricables des aides et subventions actuelles (conditions de revenus, etc.). Ainsi les gestions administratives sont dérisoires et comprises de tous, et les armées de fonctionnaires sans valeur ajoutée supprimées, ce qui dégage des moyens et des fonds pour mettre en œuvre les services actifs auprès des personnes, contrôler les fraudes, et lutter contre la corruption.
- o On ne parle plus de redistribution pour éliminer les inégalités, on parle d'un système mettant au centre la dignité et le bien-être de toutes les personnes qui ont participé au développement de la société.
- o Le financement, basé sur le système fiscal au sens large, est aussi très simplifié : il est abordé dans le chapitre dédié au sujet. Il est la conséquence de la politique adoptée par et pour les citoyens, et non pas le moyen de les asservir.

32- Règles d'éthique à tous les niveaux :

- **Niveaux politique et de l'Administration :**

- o La légalité, si souvent utilisée comme défense, n'est pas suffisante : des règles éthiques écrites, correspondant au devoir d'exemplarité, doivent être imposées à tous les responsables politiques et de l'Administration. La révocation doit être systématique en cas de faute à ce code éthique, même si la légalité est respectée ; par exemple, les pots de vin, les évasions fiscales, l'accueil « reconnaissant » d'entreprises affines, etc.
- o Les cas d'illégalité doivent être dénoncés et durement réprimandés par la justice, en particulier les peines d'inhabilitation.
- o Pour ce faire, une surveillance extrêmement serrée doit être instituée avec des moyens spécialisés indépendants, et les témoins d'activités délictueuses ou non éthiques doivent être encouragés à la dénonciation et être protégés : il y a trop de cas de silences complices ou forcés qui favorisent la corruption à tous les niveaux. Par exemple, le

reportage sur l'assainissement et la distribution des eaux de Paris montre les pressions des lobbies et des entreprises impliquées, et la corruption résultante « supposée » des politiciens et des hauts responsables à tous les niveaux de l'administration.

- Niveau des entreprises :

L'unique objectif des entreprises étant aujourd'hui de faire toujours plus de bénéfices, l'éthique des dirigeants s'est pliée à cette unique fin, respectant l'imbécilité de la règle : « la fin justifie les moyens ! ». L'impact est dévastateur à tous points de vue :

- o Sur le plan humain, on ne considère plus les personnes, mais des ressources que l'on triture et que l'on jette quand on ne peut pas tirer plus de jus ; de plus, la pression sur l'alignement des attitudes de la hiérarchie ne laisse aucune marge d'appréciation ou de liberté individuelle : « c'est comme ça ou casse-toi ». L'augmentation permanente des rendements et de la disponibilité, le traitement inhumain et le stress dû à la précarité, détériorent gravement la vie personnelle, sociale et familiale : combien de suicides « professionnels » ? Un nouveau management du type « coaching » respectueux et motivant s'impose, et des enquêtes annuelles évaluant les effets cités doivent être systématiques et communiquées à l'inspection du travail.
- o Sur le plan social, la précarité et les mobilités déstabilisent la personne et la famille. Elles doivent être encadrées et contrôlées : quelques idées ont été proposées dans le point 31-.
- o Sur le plan économique, on observe que de nombreux salaires ne sont pas dignes ; on observe aussi que des mobilités géographiques sont « obligées », et les coûts associés ne sont pas souvent indemnisés, ou mal indemnisés. Des règles doivent être établies et contrôlées.

A l'inverse, certains dirigeants s'octroient des salaires indécents allant jusqu'à plus de mille fois le salaire de l'ouvrier, ou 200 fois le salaire d'un cadre supérieur. Le « marché de l'offre et de la demande » n'est pas transposable aux personnes, car les considérer comme des marchandises est indigne ; d'où la limitation des différences salariales dans une même entreprise comme indiqué dans le point 31-.

- o Les réductions d'effectifs sont la mesure principale d'ajustement des bénéfices aux objectifs ; les délocalisations vont dans le même sens. Les licenciements secs doivent être interdits quand l'entreprise affiche des bénéfices substantiels (sauf cas accordés avec l'Administration) ; de toute façon, les reclassements dans ou hors entreprise doivent être systématiquement envisagés avec l'aide des services de l'Administration.
- o Les subventions publiques et les réductions fiscales ne sont réellement utilisées que pour augmenter ou délocaliser les bénéfices : il faut être bien naïf pour penser que les aides de l'Etat servent à faciliter les embauches et augmenter l'emploi s'il n'y a pas de contrepartie contraignante et contrôlée. Les éventuelles subventions aux entreprises doivent être accompagnées d'un droit de contrôle, éventuellement la mise sous contrôle de ces entreprises.
- o Etc.

- Niveau citoyens :

- o De nombreuses conversations tournent autour de « comment obtenir telle aide, ou telle subvention, ou tel avantage, ou une réduction d'impôts, etc. ? ». En deux mots, comment je peux « profiter » du système » comme le fait le voisin. Cela prouve que la

complexité et la philosophie des redistributions multiples ont « prostitué » le système. Les politiciens se sont convertis en pêcheurs : on appâte, on leurre, on ferre, et on enferme le poisson dans l'escarcelle ... pour recommencer plusieurs années après ! Il faut être un peu plus perspicace et déjouer les leures, en particulier de ceux qui font beaucoup de bruit pour étourdir leurs proies. Un programme sérieux et un engagement éthique doivent être exigés par écrit à ceux qui se présentent pour assumer un mandat électoral.

- o Le travail au noir et tous les détournements font preuve de manque d'éthique, car on vole les autres compatriotes qui doivent payer pour compenser. Les fraudeurs doivent être dénoncés publiquement.
- o Etc.

33- La refonte du système financier :

Les crises financières, la dernière en 2008, nous ont montré l'inadéquation du système financier mondial, donc européen et français. Sans entrer dans les détails techniques, il faut garantir les fonds d'épargne et de retraites en les séparant totalement des fonds spéculatifs. D'autre part, il faut réglementer les mouvements spéculatifs (la bourse) afin d'éviter les enchères insensées qui gonflent des bulles qui explosent en provoquant les crises financières. Les conséquences touchent en particulier les gens modestes : certains sont ruinés, et de toute façon les contribuables doivent se serrer la ceinture pendant des années pour refinancer des entités irresponsables. La règle a toujours été la même : « les bénéfices se privatisent, les pertes se nationalisent ».

Dans ce projet de recentrer la politique sur les personnes, les entités financières aussi doivent s'aligner sur ce recentrage ; si les entités privées ne sont pas disposées, la création d'entités financières d'Etat pour financer le crédit des citoyens, les entreprises engagées dans le projet politique, la création d'entreprises, les projets motivants et porteurs d'innovation et d'industrialisation, etc. Ces entités financières d'Etat récoltent les fonds publics prélevés, l'épargne volontaire, les fonds de retraites complémentaires assurés par l'Etat, et négocient les prêts nécessaires auprès des organisations et entités financières internationales.

34- La dette hypothèque l'indépendance politique :

On hérite d'une situation qui nous fait dépendre des grandes entités financières, à cause de **la dette** qui atteint le niveau du Produit Intérieur Brut annuel du pays, ou 8 fois les dépenses annuelles de l'Etat. Dépendre signifie se plier aux ordres de nos créanciers (grandes entités financières), car il faut rembourser et rémunérer cette somme colossale, et il faudra des décennies pour le faire si cela est encore possible ; refuser, c'est la banqueroute et paralyser toutes les activités du pays. La rémunération de ces prêts au prix fixé par ces identités financières a été de 41 milliards en 2018 ; plus on emprunte, plus ces entités s'enrichissent, et plus le pays dépend de leur volonté. Ces puissances financières peuvent mettre à genoux n'importe quel pays fortement endetté, comme elles l'ont fait pour la Grèce par exemple et l'Espagne en pleine crise , en se rémunérant à des taux proches des 10%: dans ces circonstances, la France plongerait dans le gouffre, car ce ne seraient pas 41 milliards de charge annuelle, mais plus de 200 milliards qu'il faudrait payer à ces vautours. C'est la grande difficulté à laquelle nous ont conduit 40 ans de politique irresponsable. C'est donc **au niveau de l'Europe (BCE) que l'on pourra espérer desserrer l'étau et récupérer un peu d'autonomie pour ne pas parler d'indépendance**. Pour ce faire, une certaine convergence « politique » des pays européens serait nécessaire sur les bases d'une vision commune de la société

centrée sur les personnes, et non pas sur les profits financiers, comme indiqué depuis le début de ce projet.

35- La santé :

La santé ne doit pas être considérée comme un business, mais comme un service aux personnes. Le problème actuel consiste plutôt à améliorer la couverture des services et du territoire. Il faut donc à court terme augmenter la quantité d'étudiants en médecine pour couvrir les vides. En même temps, et en reconnaissance des longues études financées en grande partie par la société, les jeunes médecins devraient exercer deux ou trois années (pendant l'internat de spécialisation ou après) là où les besoins ne sont pas couverts (spécialités et déserts médicaux).

Les frais des soins de santé et la prévention doivent être assumés par tous à travers l'Etat.

Il faut également encadrer les activités des laboratoires pharmaceutiques pour favoriser, en collaboration avec les hôpitaux et les universités, la recherche utile (non forcément rentable), et l'industrialisation à des prix raisonnables des traitements médicaux.

36- La sécurité et la défense nationale :

La sécurité et la défense nationale ne peuvent être assurées par les moyens propres du pays : les menaces viennent surtout de l'extérieur, et même de l'extérieur de l'Europe. Le maintien de l'ordre interne est d'autant plus facilité que la conflictivité interne est faible. C'est pourquoi il est nécessaire que tous les acteurs de la société s'alignent sur la vision décrite, c'est-à-dire la collaboration, la reconnaissance de la dignité et de l'apport des personnes, et la solidarité.

Les grandes menaces viennent surtout de l'extérieur, à cause de la pauvreté et de l'inculture : il est extrêmement facile d'« emballer » des foules qui n'ont plus rien à perdre dans leurs pays et qui n'ont aucune connaissance qui leur permettent d'analyser leur situation et de la comparer à celle d'autres peuples considérés plus évolués. L'abîme entre pays riches et pauvres, entre pays démocratiques et dictatoriaux, entre la raison et l'obscurantisme, est un volcan qui expulse ses laves à des milliers de kilomètres, et franchit toutes sortes d'obstacles et de frontières.

L'immigration est inévitable si l'on ne calme pas ces volcans de misère, d'inculture, de corruption, et de dictatures.

L'affrontement entre grands blocs « idéologiques » s'est ravivé ces derniers temps : le Capitalisme sauvage et dominant soutenu par les USA, l'anxiété de domination de certains dirigeants russes, l'émergence de la Chine, les conflits historiques et ethniques dans des régions stratégiques. Tout cela est propice au développement et à la prolifération d'armes de plus en plus sophistiquées, militaires et technologiques, qui menacent tous les points de la planète et l'Espace. La vision que je propose pour la France est aussi valable pour la prospérité du monde entier.

Les menaces sont tellement importantes qu'un pays seul n'a pas les moyens de se protéger : la coopération internationale est indispensable pour surveiller les sources de dangers et prévenir les attentats, les attaques cybernétiques, les conflits armés, et lutter contre le piratage et les agressions. L'Europe de la défense doit s'organiser avec urgence, car les USA (avec l'OTAN) ne sont plus des partenaires suffisamment fiables, et des invasions aux limites de l'Europe sans pouvoir réagir se sont déjà produites (exemple de la Crimée). La course à toutes sortes d'armements est relancée, et l'union européenne doit se doter de moyens persuasifs pour conserver son indépendance et la paix.

37- Le financement et le système fiscal :

Le tas de confettis des taxes et d'impôts est une spécialité de la France. Une telle diversité et complexité ne profite qu'à ceux qui peuvent se permettre l'évasion fiscale et des capitaux, et la mise à profit des niches spéciales. Ce système est inexplicable au niveau du citoyen moyen qui est contrôlé à 100% et ne peut déduire que quelques broutilles quand l'occasion se présente.

Ce que perçoivent les citoyens peut se résumer comme suit (les chiffres suivants représentent des ordres de grandeur):

- o **Les grandes entreprises** paient **moins de 10 % d'impôts sur leurs bénéfices déclarés dans le pays**. On peut imaginer l'ingénierie financière pour déplacer les résultats dans les filiales localisées dans des pays peu ou pas imposés. Ne parlons pas des entreprises « numériques » qui déclarent des broutilles là où elles réalisent leurs fortunes.
- o **Les petites et moyennes entreprises** (commerces inclus) sont imposées à près de **30% des bénéfices déclarés**.
- o **Les salariés** d'un niveau moyen supérieur sont imposés sur tous leurs revenus nets (hors cotisations patronales et individuelles) à hauteur d'environ 20% : il faut ajouter que sur la presque totalité de leurs achats les taxes s'élèvent à environ 20 %, sans compter les taxes spéciales (habitation, voiture, etc.) qui s'élèvent à environ 5% du total de leurs revenus. Au total, au bas mot **la fiscalité pour un salaire moyen s'élève à près de 60% du produit de leur de leur travail** (quand on inclut les charges salariales patronales), pas de leurs bénéfices ! Heureusement, l'échelle des prélèvements d'impôts sur les revenus est progressive de façon à ne pas finir d'égorger les gens qui ont des bas revenus.

Est-ce un système équitable ? Est-ce un système qui reconnaît le juste apport au progrès et à la richesse des agents économiques ?

Prenons une feuille blanche pour faire des comptes à la manière de grand-mère :

- o Production du pays : 2.700 milliards € en 2018
- o Dépenses d'Etat : 330 milliards € en 2018 (12,2 % Production du pays)
dont 41 milliards € de charge de dette.
- o Recettes : 243 milliards € en 2018
- o Déficit résultant 2018 : 87 milliards € en 2018
- o Dette cumulée : 2.650 milliards € à fin 2018

Toujours sur le principe de faire participer, de façon « égalitaire », tous les acteurs économiques au financement du fonctionnement de la France et du mode de vie des français, le système hyper-simplifié se baserait sur **la retenue à la source des chiffres d'affaires réalisés effectivement sur le territoire, soit de la production nationale (non des bénéfices) : le pourcentage moyen qui couvrirait l'ensemble des dépenses d'Etat était de 12,2 % en 2018 !**

Sauf quelques nuances, ce **12,2 %** de « tarif unique » et général d'imposition face au **60%** de prélèvements pour un salarié moyen supérieur, met en évidence l'énorme charge fiscale sur les salariés et la très pauvre participation des entreprises et autres acteurs économiques. Le pire, c'est que l'on considère le système progressif comme une forme de redistribution pour les revenus les plus faibles, au lieu de parler de favoritisme pour les puissants. Quel culot ! car au sens strict des mots, un prélèvement ne peut pas être une redistribution ! Toujours le leurre des politiciens...

Continuons sur le modèle proposé, financé par le même tarif de prélèvement pour tous les acteurs à quelques nuances près : l'ensemble des apports aux citoyens serait un peu supérieur aux dépenses de 2018 à cause des nombreuses et importantes améliorations, et nécessiterait un financement supplémentaire équivalent de 2% à 3% du PIB ; cependant, des fonds seraient récupérés sur les frais de fonctionnement grâce à l'importante simplification de l'Administration, et sur la quasi élimination des fraudes et de l'évasion fiscales grâce au système et qui représentent des sommes gigantesques. Il résulterait qu'un niveau **autour de 13% de fiscalité totale assumée de façon équitable par tous les acteurs économiques, permettrait de financer le modèle proposé**, non seulement sans augmentation de la dette, mais en amorçant son remboursement.

Alors, finie l'évasion fiscale, finie l'extrême complexité du système, bienvenues la transparence et l'équité, maudits soient les fraudeurs, vive la reconnaissance solidaire du travail et de la dignité des personnes en divisant par 4 les impôts et taxes supportées par les salariés, en éliminant la pauvreté, et en donnant toutes ses chances à chaque personne tout au long de sa vie : enfin on a tout compris, car c'est facile à comprendre.

Que les experts valident ce raisonnement fait « à la louche ».

38- Le cadre de vie et l'environnement :

Toujours dans le sens de mettre la personne au centre des préoccupations, tous les citoyens doivent pouvoir jouir d'un cadre de vie décent et salubre, mais tous doivent contribuer à améliorer et conserver ces conditions.

o Le logement :

Bien entendu, c'est la première nécessité après la santé et la nourriture. Le logement individuel est indissociable de l'environnement qui l'entoure : c'est pourquoi la politique d'« urbanisation » est aussi importante (développement ensuite). Le coût du logement est directement et principalement lié à sa localisation, c'est-à-dire la ville ou la localité, le quartier, les communications, la proximité d'établissements scolaires, etc. ; la qualité du bâtiment et l'état du logement sont relativement secondaires. Louer ou acheter est une décision qui dépend du coût du logement par rapport aux possibilités et la stabilité financières de l'intéressé (apport et revenus), et sa stabilité prévisible dans la région : acheter c'est se fixer pour au moins une douzaine d'années, car la vente puis l'achat avec les frais associés, le déménagement et le nouvel aménagement, coûtent ; louer c'est dépenser beaucoup d'argent sans option sur la propriété (on dit souvent : « tirer l'argent par la fenêtre »). Il est donc clair que la précarité de l'emploi, qui induit la mobilité et empêche l'achat du logement, est déstabilisante sur le plan familial et social, et coûte beaucoup d'argent.

Comme on le verra par la suite, le coût exorbitant du logement est principalement dû à la spéculation immobilière. Par conséquent, revenons à la base de la politique qui doit placer le citoyen au centre des préoccupations au lieu de l'accumulation de l'argent : freinons la spéculation, et mettons à disposition des moins favorisés des logements à des coûts raisonnables. Cela ne veut pas dire qu'il faut rassembler ces populations dans des zones ou des quartiers spécifiques dans des logements de peu de qualité ; bien au contraire, il faut mixer la population afin d'enrichir la vie sociale par la diversité et la fraternité. Des propositions de mesures à prendre suivent.

o *L'urbanisme :*

Faisons le lien avec le paragraphe précédent : comment est-on arrivé à faire émerger des quartiers « rupins » et des quartiers « marginalisés » ? Comment a-t-on pu laisser faire des concentrations insensées sans parcs d'espaces verts, sans aires de jeux, sans installations sportives, etc. ? C'est ainsi qu'on fabrique la délinquance. Les barrières sociales et l'héritage culturel se construisent dès l'enfance et se renforcent pendant la jeunesse pour devenir déterminants : elles naissent de l'environnement où l'on vit, la ville ou la campagne, le quartier rupin ou marginal, l'immeuble et le logement, les amis, la famille. Encore une fois, c'est malheureusement l'obsession de l'argent qui a gagné : le logement est devenu un bien spéculatif, pour ne pas dire une opportunité de corruption pour les puissants qui rôdent dans ou autour du secteur de la construction et de l'aménagement du territoire.

La marche arrière n'est plus possible, mais il est urgent de stopper la tendance et d'initialiser la transformation :

- § Interdire les grandes concentrations en hauteur et surface, et obliger le respect de normes sur les espaces de parcs, d'aires de jeux, d'installations sportives, centres éducatifs et d'enseignement, etc.
- § Obliger, dans chaque quartier, l'intégration minimum de 15 % à 20% de personnes plutôt défavorisées au niveau économique et social grâce à l'accès d'un logement à coût acceptable (imposé par les autorités).
- § Le cas échéant, quand la demande n'est pas satisfaite et l'intégration minimum de personnes plutôt défavorisées n'est pas atteint, réquisitionner les logements non habités au profit de ces gens, ou taxons les propriétaires de ces logements à un niveau dissuasif.
- § Limiter momentanément les plus-values des ventes autour de l'IPC jusqu'à ce que l'équilibre de l'offre et de la demande et la proportion d'intégration soient atteints.

En ce qui concerne les nouvelles constructions et les extensions urbaines, des normes strictes doivent être établies puis respectées :

- § Des normes de conception et de localisation des espaces résidentiels qui doivent intégrer des parcs, des espaces de jeux, des installations sportives, des établissements scolaires et de soins accessibles facilement et rapidement, des moyens de transport, l'élimination de déchets et le recyclage des eaux, etc.
- § Dans les zones résidentielles existantes, la réalisation d'un plan d'alignement aux nouvelles normes dans un délai de 20 à 30 ans suivant les difficultés.
- § L'autonomie énergétique sans pollution obtenue par la conception des édifices et la génération d'énergie à tous les niveaux : immeubles, quartiers, village, ville, agglomération, région, pays. Ce n'est pas utopique, et c'est rentable à moyen terme car il existe des exemples à imiter comme Freiburg en Allemagne, un village prototype au sud de la France, une île aux Canaries...
- § Substituer en 12 ans tous les moyens de climatisation polluants par des moyens « propres ».

Enfin, la déconcentration des activités économiques est indispensable afin de mieux répartir les activités industrielles et l'emploi sur tout le territoire et, par conséquent, diluer les flux de transports : arrêtons le gigantisme et la déshumanisation des agglomérations comme la région parisienne qui regroupe plus d'un quart de la population française ! Non seulement c'est irrespirable, mais ce n'est pas vivable comme le ressent la grande majorité des habitants qui a été contrainte à y vivre pour des raisons d'emploi, et qui ne cherche qu'à s'évader. Qui est satisfait de passer plus de 2h de stress par jour pour les allers et venues au boulot ? Qui est satisfait de vivre dans des logements exigus donnant sur la rue, au milieu de grandes

concentrations d'immeubles ? Qui est satisfait de prendre l'air hors de la ville au prix d'heures passées dans les bouchons ? Les centres de pouvoirs politique et économiques doivent mieux se répartir sur l'ensemble du territoire pour diminuer la pression sur le gigantisme de certaines agglomérations. Pour cela, il faut mieux mettre à profit les technologies actuelles, et réviser l'efficacité des moyens de déplacement rapides entre toutes les régions du territoire et les capitales européennes.

o ***Les transports :***

Le transport individuel quotidien pour aller travailler dans les grandes agglomérations n'est plus viable, car d'une part la pollution met en risque la santé de la population, et d'autre part le moyen est démesuré (en énergie et en coût) par rapport au déplacement : pour ces situations, les transports en commun et associatifs doivent être révisés pour assurer la couverture et la rapidité des déplacements dans et autour de ces grandes agglomérations.

Les transports routiers des marchandises sont systématiquement utilisés car jugés comme les plus rapides, plus flexibles, et sans opérations de charge / décharge durant le trajet. Ce trafic détériore et engorge les axes routiers en particulier auprès de et dans les grandes agglomérations ; de plus il est hautement polluant. L'alternative est le réseau ferroviaire, beaucoup plus économique et beaucoup moins polluant et destructif. Aujourd'hui, toutes les grandes agglomérations sont reliées par chemins de fer, et les trains peuvent être extrêmement rapides: il s'agit donc d'adapter les trains, le réseau, les gares de triage et les quais de départ et d'arrivée à un trafic intensif et agile des marchandises en conteneurs. Le transport routier se limiterait à des relais entre ces gares de départ et d'arrivée et les origines et les destinations finales en utilisant des camions de moins grandes dimensions et peu ou non polluants à cause des courtes distances. De plus, un tel changement provoquerait d'énormes économies par effet d'échelle.

En ce qui concerne le transport des personnes, en plus du ferroviaire qui devrait s'adapter suivant le modèle du transport de marchandises décrit précédemment, il faudrait penser à un système de trajets assurés par des transports routiers (voitures, mini bus, autocars) qui se dessineraient dynamiquement en fonction des demandes pour chercher les passagers près de leur domicile et les déposer à une gare et / ou à la destination finale. Ce n'est pas de la science-fiction, c'est seulement de la simulation et de la gestion numérique associée à la logistique.

Enfin, la voiture ne peut être supprimée car elle assure des déplacements et des transports de charges, indispensables pour nombre de personnes. Et puis, c'est le moyen de transport qui offre le plus de liberté et de commodité pour les loisirs. Alors, si l'on veut limiter ou éliminer la pollution des moteurs à combustion, donnons des objectifs aux constructeurs, et dynamisons la recherche et l'industrialisation de nouvelles technologies sur la motricité : pourquoi se limiter aux moteurs électriques ? En plus des inconvénients de temps de charge, d'autonomie, a-t-on évalué ce que suppose l'obtention massive des matières premières nécessaires à cette technologie et le recyclage postérieur ? Ouvrons le champ de la recherche, pourquoi pas sur le moteur à hydrogène par exemple.

o **La protection de la nature :**

L'Homme doit se protéger et donc protéger l'environnement qui le fait vivre : l'air, l'eau, la terre, la faune, la flore, et les produits alimentaires issus de la nature. Ce sujet est tellement étendu et connu que le développer ici n'apporterait pas de nouveautés.

La plus préoccupante, de mon point de vue, est encore une fois la prédominance de l'argent au lieu de la santé et du bien-être des personnes : des grands groupes se sont emparés du business alimentaire et de la production agricole en imposant leurs règles, leurs produits et leurs méthodes. Il est inutile d'en fournir la longue liste, mais citons à titre d'exemple les semences, les produits fertilisants, les insecticides, la production intensive d'huile de palme, etc.

Si l'on prend des mesures sur les émissions nocives des voitures, des chauffages, etc., il faut également continuer à lutter contre la pollution de l'environnement et la production de CO₂ par les grandes industries. De toute façon, la production de CO₂ est imparable puisque même les êtres vivants, humains inclus, en produisent pour leur combustion interne. Par conséquent, développons la recherche et l'industrialisation au sujet de la captation du CO₂, de son stockage, et de son traitement.

Il y aurait bien d'autres sujets importants à aborder, comme l'Europe, la politique internationale, etc., mais, même si parfois il a été nécessaire de mentionner quelques interactions, l'intention n'est pas d'écrire un projet politique complet.

Si les analyses et les voies de solutions décrites peuvent paraître théoriques et utopiques pour certains, n'oublions pas que la science avance à grands pas : il suffit d'observer l'accélération des découvertes et leur application durant les 100 dernières années.

N'enfermons donc pas notre pensée dans des routines stériles, ni dans les manipulations qui servent des intérêts obscurs. Maintenons nos illusions et mobilisons nos énergies en donnant la priorité à l'amélioration de ce qui est important dans l'humanité, c'est-à-dire la vie des personnes, de toutes les personnes.

Signé : Patrice P.
